

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GORGES

refecture

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq juin, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de GORGES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Michelle Brosset.

Etaient présents :

Mmes BROSSET Michelle, BULTEAU Madeleine, LEBAS Martine, LEBRETON Marie-Annick, OULLIER Cynthia, PAVAGEAU Dominique, BONNET Christian, GRIMAUD Bernard, POUTEAU André,

Etaient absents excusés : Mmes DEFONTAINE Isabelle, PETITJEAN Eliane, MM MEYER Didier, HARDY Jacques

Secrétaire de séance : Bernard Grimaud

Date de convocation : 17/06/2024

Nombre de membres : 13 en exercice - 9 présents
- 9 votants

Objet : Subvention complémentaire

Madame Brosset expose à l'assemblée la suggestion d'une subvention complémentaire auprès des Restos du Cœur de Clisson. Lors de la Journée Mobilité organisée par le CCAS le 1^{er} juin 2024 avec la participation active du Conseil Municipal des Enfants, il a été proposé de reprendre les gâteaux invendus par le CME par le CCAS (la valeur correspondante étant destinée aux Restos du Cœur).

Après en avoir délibéré, le Comité décide de :

D'ACCORDER une subvention complémentaire pour l'année 2024 aux Restos du Cœur de Clisson d'une valeur de 20€, sous la forme d'une ouverture de crédits auprès d'Intermarché de Clisson pour l'achat de denrées alimentaires.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de fonctionnement du CCAS.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
La Vice-Présidente,
Michelle BROSSET.

Accusé de réception en Préfecture :
Date de signature :
Date de réception :



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "cg/mw".